

les hommes que chez les femmes (298 contre 202). Chez les hommes de 45 à 64 ans, les maladies du cœur intervenaient pour près de 40% de tous les décès, les maladies ischémiques du cœur ayant causé à elles seules 9,293 des 25,367 décès chez les hommes de ce groupe d'âge. En 1975, les maladies du cœur ont nécessité 3,840,000 journées d'hospitalisation dans les hôpitaux généraux et spécialisés.

La Fondation canadienne des maladies du cœur, créée en 1955, avait affecté, au milieu de 1977, \$57.1 millions à la recherche cardiovasculaire dans les universités et les hôpitaux canadiens; son budget de 1977-78 prévoyait \$8.7 millions. Le Conseil de recherches médicales a consacré \$7.1 millions à la recherche cardiovasculaire en 1978-79.

Cancer. Deuxième cause de décès au Canada, le cancer est responsable d'environ un décès sur cinq, surtout chez les personnes d'âge moyen et d'âge avancé. Le taux de décès dus au cancer a diminué légèrement, passant de 150.4 pour 100,000 habitants en 1974 à 149.2 en 1975. Chez les femmes il est tombé de 134.4 à 131.1, et chez les hommes il a monté de 166.3 à 167.4.

Statistique Canada, avec le concours de l'Institut national du cancer et des neuf bureaux provinciaux existants d'enregistrement des cas de cancer, a lancé en janvier 1969 un système de déclaration sur l'incidence du cancer au Canada; il n'existe pas encore de registre centralisé en Ontario. Les provinces participantes font parvenir une simple fiche de déclaration portant les renseignements essentiels concernant le malade et le diagnostic chaque fois qu'un nouveau siège primaire de tumeur maligne est découvert. Les données pour 1976 figurent aux tableaux 5.5 et 5.6.

Les organismes provinciaux spécialement chargés de la lutte anticancéreuse, qui ordinairement font partie du ministère de la Santé ou fonctionnent de façon indépendante, se consacrent au dépistage et au traitement du cancer, à l'éducation populaire, à la formation professionnelle et à la recherche en collaboration avec les services locaux d'hygiène publique, les médecins et les services bénévoles de la Société canadienne du cancer. Les programmes provinciaux sur le cancer sont rattachés aux régimes provinciaux d'assurance-maladie et comportent des services supplémentaires spéciaux à l'intention des malades atteints du cancer.

Insuffisance rénale. Un registre canadien de l'insuffisance rénale administré par Statistique Canada a été créé par la Fondation canadienne des maladies du rein et est exploité en collaboration avec cette dernière. Le but est d'assurer l'enregistrement et le suivi de tous les malades qui subissent un traitement par rein artificiel (dialyse péritonéale ou hémodialyse pour maladie chronique) ou qui reçoivent des greffes de rein au Canada, à partir de janvier 1973. Le tableau 5.8 indique la situation des malades souffrant d'insuffisance rénale au Canada pour 1975 et 1976. En 1975, les services de dialyse ont déclaré 1,488 malades; les nouveaux malades inscrits étaient au nombre de 690. En 1976, les hôpitaux ont déclaré 1,752 malades; les nouveaux malades inscrits étaient au nombre de 722. Le nombre des greffes du rein a progressé de 294 en 1975 à 341 en 1976.

Maladies à déclaration obligatoire. Le nombre et le taux pour 100,000 habitants de maladies à déclaration obligatoire par province en 1977 figurent au tableau 5.24. Les maladies prédominantes sont les maladies vénériennes (54,287) et l'angine à streptocoques et la scarlatine (23,480). Il y a eu 8,832 cas déclarés de rougeole, 4,851 cas d'hépatite infectieuse, 4,228 cas d'infections à salmonella, 3,197 cas de tuberculose et 2,159 cas de rubéole. Les taux déclarés pour les autres maladies sont plus faibles, mais ils n'en demeurent pas moins importants du point de vue de l'hygiène publique.

Les maladies vénériennes présentent un intérêt particulier parce que les autorités en matière d'hygiène publique estiment que leur incidence réelle est peut-être trois à quatre fois supérieure au nombre des cas déclarés. En 1977, 2,998 cas de syphilis, soit 12.9 pour 100,000 habitants, ont été déclarés, soit une diminution par rapport à 1976 (3,952). Le nombre total des cas de gonorrhée en 1977 s'est établi à 51,233, soit 220 pour 100,000 habitants au lieu de 229.5. Pour la première fois ces dernières années, le nombre des cas déclarés et le taux pour 100,000 habitants d'infections gonococciques ont diminué d'une année à l'autre.